



Mme CORBINEAU Aurélie
Maire de Verdun-sur-Garonne

Objet : Déconfinement et [questionnaire aux parents](#)

Chères verdunoises, chers verdunois,
Chers parents,

Le plan de déconfinement, qui a été annoncé à compter du 11 mai, incite à la réouverture des classes du primaire selon un échelonnement et un protocole sanitaire bien spécifiques, afin de relancer l'éducation de nos enfants en présentiel et faciliter la reprise du travail des parents.

Cependant, cette réouverture nous questionne dans le cadre de la crise sanitaire à laquelle notre pays est toujours exposé. La reprise de l'activité économique est certes nécessaire mais les strictes contraintes sanitaires qui en découlent, s'ils peuvent s'appliquer à des adultes dans leur milieu professionnel, deviennent beaucoup plus hasardeuses lorsqu'il s'agit de les appliquer à des enfants de moins de 10 ans. La propagation du virus régresse mais n'est pas maîtrisée et une seconde vague de contaminations est une possibilité sérieusement envisagée par les professionnels de la santé. Sur la commune de Verdun-sur-Garonne, plus d'une soixantaine de personnes ont été contaminées depuis le mois de mars. Le virus circule encore activement. Nous n'avons aucune garantie pour qu'une rentrée scolaire se fasse sans cas infectés dans les écoles. De plus, plusieurs cas récents d'enfants contaminés en France par le Covid-19 ayant développés notamment des pathologies du cœur, nous permettent de comprendre que nous ne savons pas encore tout sur ce virus. La santé de nos enfants exige le principe de précaution.

Concernant les écoles du primaire, c'est le Maire qui déclare la réouverture et c'est donc le Maire qui peut être tenu pour responsable des infections qui pourraient se déclarer dans les établissements scolaires, et des problèmes qui pourraient en découler. L'Etat a pleinement conscience du risque et a donc adressé à l'ensemble des Maires un protocole sanitaire¹ strict et exhaustif qui doit, en théorie, éviter toute contamination. En théorie.

En pratique, le protocole sanitaire demandé, est certes complet, mais très difficilement applicable à des enfants. De plus les équipes d'encadrement et de désinfection seraient réduites. La présence de l'ensemble des effectifs participant à la vie éducative (professeurs des écoles, agents territoriaux, animateurs...) ne sera pas possible, notamment car certains agents ont des pathologies. Nous n'exposerons pas ces derniers à un risque de contagion. Il est également à noter qu'en cas de réouverture des écoles, les premières semaines, seuls les enfants de GS, CP et CM2 seraient accueillis. De plus, les enfants n'auront classe qu'un jour sur deux.

¹ lien pour accéder au protocole : <https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>





Ce sont ces points essentiels, responsabilité du Maire en cas d'infection, protocole inapplicable avec des enfants et effectifs d'encadrement réduits, qui me conduisent aujourd'hui à ne pas rouvrir les écoles de la commune le mardi 12 mai.

Pour autant, je prends attache dès aujourd'hui auprès du Préfet, et de l'inspection académique afin d'étudier si des adaptations et des évolutions aux points énoncés ci-dessus permettraient la réouverture des écoles dans les semaines suivantes.

Chers verdunoises, chers verdunois, chers parents, depuis le début du confinement, la Municipalité, élus et agents, ont répondu présents afin de rester à votre écoute, vous soutenir et vous aider dans la mesure du possible, professionnels de santé, commerçants et artisans, personnes âgées, isolées ou dans le besoin. Par exemple, la municipalité, qui avait conscience des difficultés que pouvaient rencontrer certaines familles avec l'école à distance, a mis à disposition 7 ordinateurs et 6 clés 4G pour les familles n'ayant aucun outil numérique afin d'effectuer l'école à la maison. De nombreuses autres actions de solidarité ont été menées sur la commune. La Mairie doit continuer à exercer ce rôle de solidarité, de coordination et d'écoute dans cette nouvelle période qui s'ouvre avec le déconfinement à compter du 11 mai.

C'est pour cela que je propose aux parents, que cette décision de non-réouverture mettrait en difficulté, pour des raisons liées à la reprise du travail, ou parce que leur enfant connaît des difficultés scolaires par exemple, de **répondre à un questionnaire**, afin que nous puissions évaluer les besoins sur la commune : <https://cutt.ly/9yjt5UK>
Ce questionnaire est à remplir avant le 11 mai à 18h.
Si vous avez des difficultés à remplir le questionnaire, contactez les directrices ou la mairie (accueil@verdun-sur-garonne.fr et 07 50 54 18 76).

Il est à noter que les enfants de soignants, de personnel prioritaires et d'enseignants, continueront à être accueillis sur l'école de la fontaine. Veuillez vous manifester **très rapidement** auprès de la mairie et des directrices si vous êtes dans ce cas.

Les actions que nous lancerons dans les prochaines semaines doivent être menées de façon réalistes et raisonnables, en étroite collaboration avec les autorités et les institutions qui œuvrent pour sortir de cette crise sanitaire et économique.

Bien à vous,

Aurélie Corbineau
Maire de Verdun-sur-Garonne

